



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
État de Vaud

ENCOURAGER L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS

**Les candidatures au Prix IntégrAction Vaud 2026
sont ouvertes**

La Chambre cantonale consultative des immigrés - CCCI - attribue chaque année le Prix IntégrAction. Ce prix récompense une personne ou une organisation qui favorise la compréhension entre Suisses et personnes migrantes du canton de Vaud. Le projet gagnant recevra 5'000 francs le 3 octobre 2026, à l'occasion des Assises vaudoises de l'immigration.

Pour participer au Prix IntégrAction Vaud, le projet doit remplir les conditions suivantes :

- Le projet encourage la coexistence des populations suisses et étrangères dans le canton de Vaud.
- Il crée du lien entre des personnes de différentes origines, langues ou religions.
- Il s'adresse à un large public et ne se limite pas à une seule communauté.
- Il peut servir de modèle pour d'autres personnes et organisations engagées dans l'intégration des étrangers.
- Il n'a pas de but lucratif.
- Il est réalisé en dehors de tout mandat ou cahier des charges professionnel.

Les personnes ou les organisations intéressées peuvent envoyer leur candidature jusqu'au 15 juillet 2026. Le formulaire de participation et des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse internet suivante : [vd.ch/ccci](https://www.vd.ch/ccci)

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 04 mai 2026

Guy Gaudard, président de la Chambre cantonale consultative des immigrés, 079 447 30 25
DEIEP, Amina Benkais-Benbrahim, déléguée cantonale à l'intégration, 079 941 06 87